

LE MONITEUR ARCHITECTURE

N° 159 MARS 2006

amc

Logements et ateliers d'artistes.
Jean-Pierre Pranas-Descours architecte.
Photo Antoine Guilhem-Ducléon.

ACTUALITE LOGEMENTS ET ATELIERS A PARIS
MEDIATHEQUE A SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
CENTRE D'INNOVATION ET DE RECHERCHE A METZ
PROFESSION AUTO PORTRAITS DE 12 AGENCES
MANIFESTATION AGORA A BORDEAUX
ENTRETIEN THOM MAYNE, MORPHOSIS A BEAUBOURG
INTERIEUR REAMENAGEMENT D'UNE SALLE D'EXPOSITION
REFERENCE LES TOURS DU 13^e A PARIS
DETAILS MAISONS MODELES
MATERIAUTHEQUE VERRE ET FONCTIONS

France Metro : 21 € - DOM : 24 € - Canada : 33 \$ Can - Maroc : 176 DH
ISSN 0988-4194 - Imprimé en France / Printed in France

M 02754 - 159 - F : 21,00 €



PRIX DE L'AMENAGEMENT URBAIN 2006

Les Trophées de l'aménagement urbain, prix organisé par le groupe Moniteur ont, cette année encore, retenu l'intérêt des villes : 124 dossiers de candidatures ont été envoyés et analysés par l'architecte Pascal Dutertre, 20 projets ont été retenus par la commission technique composée de journalistes du groupe Moniteur. Quatre prix ont été décernés par le jury (*) qui s'est réuni à Paris le 31 janvier. Dans la catégorie villes de plus de 50 000 habitants, Saint-Denis Plaine Commune (Seine Saint-Denis) a été à l'unanimité déclarée lauréate pour l'aménagement des quartiers Floréal, Saussaie, Courtille. Cette opération de requalification concerne un vaste quartier composé de trois cités bâties dans les années 60 et 70 qui comptent près de 1200 logements sociaux. Le projet qui doit s'opérer en plusieurs phases, conjugue des interventions pertinentes de différents types qui mettent l'accent sur la présence du végétal, l'intégration des équipements sportifs et des aires de jeux pour enfants, la récupération des eaux de pluie, et un travail sur la topographie. Les matériaux pierre au sol ou bois pour les passerelles, le mobilier urbain et les éclairages, ainsi que les essences végétales ont été sélectionnés pour leur qualité. Ces aménagements sont respectés, ce qui confirme que la concertation avec les habitants, les matériaux de qualité avec une mise en œuvre pérenne, un entretien et une maintenance au quotidien contribuent au respect du cadre de vie.

Dans la catégorie des villes de 10 000 à 50 000 habitants, Melun (Seine-et-Marne) a été récompensée pour les aménagements des quais de la Reine-Blanche et des abords de la médiathèque Astrolabe, et la requalification de l'île Saint-Etienne. Le projet développe la nouvelle identité culturelle des lieux, s'insère dans le cadre historique et renouvelle le rapport de l'île au fleuve et à ses rives. La qualité des matériaux mis en œuvre, leur calepinage soigné, l'attention à l'éclairage ont permis aux habitants de réinvestir les berges de la Seine comme un lieu de promenade privilégié. Un alignement de platanes ombrage la promenade piétonne et participe à l'effet de fuite de la grande courbe du fleuve vers l'ouest.

Dans la catégorie villes de moins de 10 000 habitants, Nyons (Drôme) a remporté le prix pour la réhabilitation de la place des Arcades située dans le centre médiéval de la ville. Un socle pavé de pierre ocre unifie l'espace, et jouant avec le léger dénivelé, détermine par des emmarchements des zones exclusivement piétonnes, et organise les usages, marché, stationnement, circulation tolérée... Les quatre platanes ont été conservés, et l'apport végétal est limité aux plantes grimpantes, des rosiers anciens sont plantés au pied de chaque arcade et sont menés sur le pilier et l'arc dont ils soulignent l'architecture.

Un prix spécial du jury a été décerné au village de Termes (Aude). Cette commune des Hautes Corbières qui compte 56 habitants, a entamé une démarche de valorisation du cœur du bourg. Celle-ci s'appuie sur une mise en scène discrète de l'eau qui chemine depuis le haut du village. Le jury a remarqué la sobriété du traitement des détails, caniveaux et emmarchements et la qualité de la mise en œuvre de la pierre.

La remise officielle des trophées se déroulera en avril prochain.

1. TERMES, AUDE
Maîtrise d'œuvre : Urbane
architectes et Matthieu
Courtiade, architecte

2. NYONS, DRÔME
Maîtrise d'œuvre : agence
Paysages – Sébastien Giorgis,
Didier Respaud-Bouny,
mandataires ; Sophie Terrière,
architecte ; Patrice Plerron,
paysagiste. Cobalt, concepteur
lumière, Merlin, BET réseaux.

3. MELUN, SEINE-ET-MARNE
Maîtrise d'œuvre : agence
Althabégouïty, architectes,
François Brun, paysagiste (Ile
Saint-Etienne) ; ICE Ingénierie
Conseil Environnement et
Franjou, concepteur lumière
(quais de la Reine-Blanche).

**4. SAINT-DENIS PLAINE
COMMUNE, SEINE-SAINT-
DENIS**
Maîtrise d'œuvre : Atelier
d'architecture Serge Renaudie,
mandataire ; Composante
Urbaine, BET hydrologie
urbaine ; SETU, BET vrd ; Nord
Sud Paysage, paysagistes.

(*) Composition du jury : Jacques
Guy, P-D G du Groupe Moniteur
; Bertrand Fabre, directeur des
rédactions, Bruno Fortier, architecte
urbaniste ; François Grether, architecte
urbaniste ; Frank Hammoutène,
architecte ; Pierre Jarlier, sénateur
maire de Saint-Flour, représentant
l'Association des Maires de
France ; Olivier Royer, conseiller
municipal d'Echirrolles ; Agnès
Vince, sous-directrice des métiers
de l'aménagement au ministère de
l'Équipement.

C. S.-P



1



2



3



4



4



Photo J.-P. Cardinet
Photos DR, sauf mention contraire